

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2019

Présents : M.C. BAPTISTE - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - A. DUBOIS -
M. GOUEFFON - F. JOUANET - J.M LAROCHE - G. LELAY - D. MOUSSET - M.
MUSSIER -
D. PAQUERIAUD - J. PERICHON - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

Absents :

Secrétaire de séance : Florence JOUANET

Ordre du jour :

Approbation convention RASED

Le RASED est un service du Ministère de l'Education Nationale. Leurs membres interviennent en aide dans les écoles maternelles et élémentaires. Ils répondent aux demandes des enseignants et des familles pour certains élèves en difficultés à l'école. Les communes de la circonscription de l'Education Nationale de Moulins 2 proposent de mettre en place un système de conventionnement intercommunal pour gérer les dépenses liées au fonctionnement du RASED. Les frais de fonctionnement ont été évalués à environ 600€ par an et la participation de la commune de Bessay s'élèverait à 62.37€

Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à signer cette convention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Demandes de subventions :

1. Local club de l'amitié : Pour la rénovation du local du club de l'amitié, une demande subvention peut être demandée auprès des organismes suivants : Conseil Départemental (30 % du HT) et Etat (DETR : 35% majoré de 50%). L'estimation des travaux s'élève à 33 332.47€ HT
2. Pétaque : Pour la rénovation de l'éclairage du boulodrome, une demande de subvention de 35% peut être demandée auprès de l'Etat (DETR). L'estimation des travaux s'élève à 5830€ HT.
3. CCAB :
 - Conseil Départemental : Pour la première tranche des travaux du CCAB, une subvention de 31403.70€ a été accordée l'année dernière ; pour la deuxième tranche, une demande de subvention de 30% peut être demandée. L'estimation des travaux est de 319 990€
 - Etat (DETR) : Une subvention de 45% peut être demandée pour la première et deuxième tranche pour une estimation de travaux de 304 105€
 - une demande peut également être faite auprès de la Région Rhône Alpes auvergne.
4. Plusieurs toitures des bâtiments de l'école ont besoin d'être refaites. L'estimation des travaux s'élève à 32 221.27€ HT. Une demande de subvention de 35% peut être demandée auprès de l'Etat (DETR) et une de 30% auprès du Conseil Départemental

Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 15 Février.
Il convient d'autoriser le Maire à demander ces subventions.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Réduction indemnités de fonction des élus

Les indemnités des élus ont été revalorisées suite à la hausse de l'indice brut terminal de rémunération dans la fonction publique au 01 janvier 2019. Le Maire propose au Conseil de ne pas appliquer cette augmentation.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Création d'un poste d'adjoint administratif à mi-temps et d'un poste d'adjoint d'animation à mi-temps stagiaire

Monsieur le Maire rappelle que suite à la demande de mise en disponibilité de Madame BONHOMME Marie-Thérèse, Mme MICHEL Sylvie a été retenue pour occuper un poste d'adjoint administratif qu'elle complète avec l'accueil de loisirs et les TAP. Il propose de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à mi-temps et un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à mi-temps stagiaire à compter du 01 avril 2019. La déclaration de création de poste sera effectuée auprès du Centre de Gestion.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

Les agents titulaires de la collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade par le biais de l'avancement à l'ancienneté. Madame ERAGNE Patricia remplissant les conditions et la commission administrative ayant été saisie pour la séance du 15 juin, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01 décembre 2018.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Questions diverses

Michel SIMON fait part d'une demande de madame Musard, et messieurs Favrot et Matichard d'accueillir des migrants en situation régulière dans des logements sociaux de la commune par le biais de l'association « Réseau sans frontières ». Danièle MOUSSET et Jean-Michel LAROCHE seront leurs interlocuteurs pour ce projet.

Didier PAQUERIAUD fait part des bons résultats financiers de l'exercice 2018.

Michel MUSSIER fait part de l'avancement des travaux de local pétanque, 80 % du gros œuvre est achevé, il restera l'aménagement intérieur à chiffrer.

Marie-Claude BAPTISTE a assisté à l'assemblée générale de l'amicale des Pompiers. Celle des Sabots Bessaytois aura lieu le 22 mars prochain. Elle annonce le repas des aînés qui aura lieu le 03 mars.

Céline CHEVALIER a assisté à l'assemblée générale des Archers. L'association demandera une subvention exceptionnelle en 2020 pour organiser une compétition en 3D. Le CMJ poursuit ses projets (ramassage des déchets, Pépité).

Arnaud DUBOIS fait part d'un courrier envoyé aux associations pour la diffusion de leurs manifestations sur Facebook et le site de la commune. Le SIVOM se réunira le 03 mars pour prévoir les achats 2019.

Martine GOUEFFON annonce la remise des prix des maisons fleuries le 22 mars au centre socio, Ludovic Desfarges fera une information sur l'ambroisie. Elle fait le compte-rendu du Conseil d'école de la maternelle. Les inscriptions auront lieu du 04 au 08 mars. La Directrice souhaiterait qu'une climatisation soit installée dans la salle de classe située à l'est et que la cour de maternelle soit entièrement faite en enrobé. Les représentants des parents d'élèves voudraient revenir à la semaine de 4 jours car ils estiment que leurs enfants sont trop fatigués. Martine Goueffon fait part d'une réunion avec les parents d'élèves pour en discuter. Il serait difficile de revenir à 4 jours pour la maternelle et de rester à 4.5 jours pour l'école élémentaire d'autant que le nouveau PEDT vient d'être signé pour trois ans.

Jean-Michel LAROCHE a assisté à l'assemblée générale du SICTOM, La taxe d'ordures ménagères augmentera de 3% en 2019.

Séance levée à 21h26.